



# Plantations et Huileries du Congo SA

(S.A. pluripersonnelle avec Conseil d'Administration)

**Siège Social : Bâtiment PHC**

Kinshasa – Gombe

République Démocratique du Congo

N°Id. Nat.: 18-A0101-A 01148 Y

N°RCCM : CD/KNG/RCCM/21-B-01412

N°Impôt : A0700043F

N°Import-Export : A/001-17/I002106E/X

Kinshasa, le 23 Avril 2026

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Clarification relative à des informations sur son actionnariat

La société Plantations et Huileries du Congo (PHC S.A) a pris connaissance de la diffusion des informations fausses concernant l'évolution de son actionnariat, notamment relayées par certains journalistes, médias et sur les réseaux sociaux.

PHC S.A réaffirme son attachement à une information rigoureuse et fondée sur des faits vérifiés et se réserve, par ailleurs, le droit de prendre toute mesure appropriée afin de préserver ses droits et ses intérêts.

Il est important pour PHC S.A de rappeler que l'ensemble des opérations liées à l'évolution de son actionnariat a été conduit dans le strict respect du droit OHADA, des statuts sociaux et des règles de gouvernance en vigueur. Ce processus s'est déroulé de manière transparente, structurée et conforme aux procédures requises.

Dans le cadre de sa stratégie de développement et de modernisation, la société a engagé en 2025, un processus de recapitalisation dont le but est de refinancer durablement ses capacités opérationnelles. C'est dans ce contexte que la société a sollicité auprès de ses actionnaires l'augmentation de son capital pour les raisons ci-haut mentionnées, l'État congolais, alors actionnaire minoritaire, en l'absence de crédit budgétaire non programmé à cet effet, par l'intermédiaire du Ministère du Portefeuille, s'est désengagé de manière responsable et volontaire du capital social de PHC S.A., conformément au droit OHADA et aux statuts de la société.

PHC S.A réaffirme que ce processus s'est déroulé dans la transparence dans la régularité, le respect du droit OHADA et se réserve le droit de toute action judiciaire nécessaire pour protéger ses droits, sa réputation et ses intérêts.

PHC S.A est au fait que cette campagne de diffamation et de calomnies engagée contre elle est le fruit du travail d'un groupe de personnes, mené par un détracteur bien connu de la société, dont le souhait est la faillite de l'entreprise, la mise au chômage des 11.000 salariés et le freinage du développement économique et agricole du pays.

La société souligne que ses activités s'inscrivent pleinement dans la vision du Chef de l'État, **la « revanche du sol sur le sous-sol »**, qui promeut la diversification de l'économie nationale, la valorisation du secteur agricole ainsi que l'encouragement des investissements nationaux et étrangers dans des chaînes de valeur à fort impact.

Dans cette dynamique, PHC S.A fait partie des entreprises privées ayant participé au Programme présidentiel de l'Agenda de la Transformation Agricole de la République Démocratique du Congo (ATA-RDC). À ce titre, elle a contribué de manière significative, en tant que partenaire clé, à la multiplication de semences des cultures vivrières à haut rendement,

résistantes aux maladies et à la sécheresse. Ceci inscrit dans une approche d'agriculture durable, résiliente et adaptée aux enjeux climatiques.

À ce jour, PHC S.A a créé plus de 11.000 emplois directs, majoritairement en milieu rural, contribuant ainsi à l'inclusion économique des communautés.

Elle participe également au développement social à travers la gestion de quatre hôpitaux, la construction et réhabilitation d'écoles publiques, ainsi que la réalisation d'infrastructures communautaires tels que les routes, les marchés et les ponts afin de faciliter la mobilité et les échanges commerciaux.

PHC S.A reste pleinement engagée dans le développement économique local et la création de valeur durable au bénéfice des communautés et de l'économie nationale.

**Département Communication PHC**

